

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LARDIN, Maire.

Etaient présents : I. LARDIN J.P. MARTIN R. VOIZEUX
 G. CASTENETTO R. LEMOINE J.P. MUGNIER
 G. VILLEMIN F. LAUNOIS S. GALDO

Etaient excusés : M. PARISEL a donné procuration à F. LAUNOIS
 F. BOUARD a donné procuration à G.VILLEMIN
 S. DOLEGEAL a donné procuration à G. CASTENETTO
 H. KWASIAK a donné procuration à I. LARDIN
 A. LASSERTEUX a donné procuration à R. VOIZEUX

Secrétaire de séance : S. GALDO

En préambule, Mme le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant une modification budgétaire.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2024

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

PARTICIPATION COMPLEMENTAIRE A LA PROTECTION SOCIALE PREVOYANCE
POUR LES AGENTS

La commune participe depuis 2012 à la protection sociale prévoyance des agents, auprès de la MNT. Au 1^{er} janvier 2025, cette participation devient obligatoire à hauteur de 7 € minimum par agent.

Mme le Maire propose de verser une participation de 8 € par agent.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

DEPENSES A IMPUTER AU COMPTE 6232

Ce compte correspond au compte fêtes et cérémonies. Le détail des dépenses à imputer sur ce compte doit faire l'objet d'une délibération. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire les dépenses :

- résultant des fêtes nationales,
- liées aux réceptions et évènements divers,
- de fin d'année en faveur des aînés, des enfants, des familles...
- relatives aux prestations musicales, artistiques et culturelles,

- médailles et distinctions.

CLOTURE DU BUDGET DU LOTISSEMENT DE L'EUROPE

Tous les terrains du lotissement de l'Europe étant vendus, une délibération doit être prise pour permettre la clôture du budget du lotissement de l'Europe.

Mme le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour prendre cette délibération

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité

PRESENTATION DU RAPPORT TRIENNAL D'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Mme le Maire présente le rapport triennal d'artificialisation des sols de la commune.

Le conseil municipal en a pris acte.

MODIFICATION BUDGETAIRE

Mme le Maire sollicite l'autorisation de transférer des crédits du chapitre 21 au chapitre 12 et 16 afin de pouvoir régler des factures de charges salariales et du dernier emprunt au crédit agricole.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Suite au dernier recensement, la population municipale s'élève à 566 habitants.

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le 17 janvier à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20 heures 10.